

**De:** Thomas Durand <redaction@esprit-critique.org>  
**Sujet:** Re: Concernant votre demande de suppression de notre vidéo.  
**Date:** Wed, 18 Sep 2019 12:36:00 +0200  
**A:** info@santepublique-editions.fr

Madame Lobé,

La vidéo n'est plus disponible sur notre chaîne.

Votre demande était abusive, et je vous laisse vous enquérir de pourquoi ici : <https://www.jurisexpert.net/droit-limage-personnes-filmees-panorama-jurisprudence-recente/> (Je doute que vous connaissiez aussi bien le droit à l'image que vous le prétendez. Comme le reste)

Le cadre de notre échange sur un stand de festival, au milieu des gens, n'était pas privé, et vous donnez votre accord dans la vidéo. Tout le monde l'a vu et le verra sur les copies pirates qui, c'est triste, existent déjà et vivront sans doute leur vie sur le Net. J'ai publié un vlog expliquant les conditions du retrait de cette vidéo. Je doute que cette nouvelle situation vous soit plus profitable que l'alternative que je vous proposais. Vous avez refusé d'avoir un droit de réponse sur une vidéo vue 90 000 fois, tant pis.

J'ai bien peur qu'au delà du jugement sur vos propos, les gens portent en plus un jugement sur votre respect envers la critique de vos idées et la simple logique de votre position vis-à-vis de votre image publique.

Notre travail est de critiquer les propos, pas les personnes. Et rien dans notre travail n'était dirigé contre vous.

Cordialement,

--

Thomas C. Durand

Directeur scientifique et de la rédaction  
Association pour la Science et la Transmission de l'Esprit Critique  
redaction@esprit-critique.org

Le 18/09/2019 à 11:34, info@santepublique-editions.fr a écrit :  
*Monsieur Durand,*

*Je viens tout juste de prendre connaissance de votre message, après l'expiration de votre "ultimatum".*

*Connaissez-vous le droit de la presse et le droit à l'image ?  
Savez-vous que vous êtes en train de commettre un délit ?*

*Vos menaces et vos manigances ne vous honorent pas.*

*Si ma demande de retrait de la vidéo fuite dans votre association, c'est que vous êtes l'auteur de la fuite.*

*Dès lors, votre intention de commettre des délits dans le but de faire le buzz ou de me nuire est manifeste.*

Annie Lobé

On Mon, 16 Sep 2019 23:17:53 +0200

Thomas Durand <redaction@esprit-critique.org> wrote:  
Madame Lobé,

Connaissez-vous l'effet Streisand ?

Voici comment les choses risquent malheureusement de se passer.

Votre exigence de retrait, partagée dans notre association, a déjà fuité. Cette information va choquer nos amis amoureux de la liberté d'expression (c'est en cours). La vidéo sera récupérée par des centaines de comptes et repostée un peu partout, multipliant les liens qu'allumera votre nom dans une recherche Google. Il n'y a rien que je puisse faire pour l'empêcher.

Si je dois retirer la vidéo à cause de cette demande de censure, je vais évidemment expliquer pourquoi et je citerai votre nom pour que le public soit correctement informé et puisse consulter vos productions afin de se faire un avis. Cette annonce fera un nouveau buzz, et dans les commentaires pleuvront les liens vers les copies sauvegardées de cette vidéo. En d'autres termes, nous aboutirons à l'inverse de ce que vous souhaitez.

Je vous propose que nous évitions cela. Je souhaite que vous m'accordiez le droit d'utiliser ces images (floutées conformément à votre demande initiale), ce qui évitera les déboires ci-dessus décrits. En retour, j'accepte par avance d'ajouter un lien vers le droit de réponse que vous voudriez apporter sur cette vidéo. Il pourra même être publié sur mon blog "La Menace Théoriste".

Sans réponse de votre part avant demain, mardi 20 heures, je considérerai que vous refusez cette offre amiable, et je communiquerai publiquement sur votre censure. En effet une réaction rapide me semble désormais nécessaire.

Bien cordialement,

Thomas Durand

En tant qu'organisatrice de BioZen je vous transmets le message ci-dessous cordialement  
Viviane

----- Forwarded message -----

De :<info@santepublique-editions.fr <<mailto:info@santepublique-editions.fr>>>

Date: dim. 15 sept. 2019 à 20:12

Subject: URGENT À l'attention de M. Thomas Durand

To: <contact@esprit-critique.org <<mailto:contact@esprit-critique.org>>>

Cc: <info@santepublique-editions.fr <<mailto:info@santepublique-editions.fr>>>

À l'attention de M. Thomas Durand,contact@esprit-critique.org

[<mailto:contact@esprit-critique.org>](mailto:contact@esprit-critique.org)

Le 15 septembre 2019

Monsieur,

Je découvre par hasard votre vidéo mise en ligne le 1er septembre 2019 sur YouTube, dont vous ne m'avez pas avertie de la publication.

Extrêmement surprise qu'un esprit brillant comme le vôtre prenne pour cible une simple journaliste scientifique indépendante sans avoir pris connaissance d'une seule de ses treize publications !

Vous vivez de vos vidéos et vous invitez les spectateurs à vous soutenir financièrement. Dès lors le buzz que vous créez à mes dépens a un but commercial et non un but de partage et de diffusion des connaissances. Cela ne vous honore pas.

Puisque vous n'avez pas respecté mes limitations de diffusion exprimées dans mes mails des 22 juillet et 2 août 2019, par lesquelles je ne vous autorisais pas à montrer mon visage ni ma silhouette MEME FLOUTES, je vous retire par le présent mail toute autorisation de diffuser des images montrant une quelconque partie, même floutée, de mes mains et de mon corps, ainsi que ma voix, même déformée.

Par conséquent, je vous mets en demeure de retirer sur-le-champ le film que vous avez mis en ligne le 1er septembre 2019 à l'adresse :

<https://www.youtube.com/watch?v=VqLiKZ5oUu8>  
<<https://www.youtube.com/watch?v=VqLiKZ5oUu8>>

ainsi que le lien figurant sur la page FaceBook La Tronche en biais :

<https://www.facebook.com/thetroncheenbiais/posts/1663706673765241/>  
<<https://www.facebook.com/thetroncheenbiais/posts/1663706673765241/>>

Sur le fond, il est regrettable que vous n'ayez pas compris que votre « mythe du survivant » s'applique parfaitement au sujet des ondes, comme vous pourriez vous en apercevoir en regardant « Le Film qu'Orange ne veut pas que vous regardiez » :

<http://www.santepublique-editions.fr/videos-de-SantePublique-editions-Annie-Lobe-journaliste-scientifique-independante-c.html#lefilmquorange>  
<<http://www.santepublique-editions.fr/videos-de-SantePublique-editions-Annie-Lobe-journaliste-scientifique-independante-c.html#lefilmquorange>>

Votre métaphore des avions qui ne reviennent pas du combat parce que leurs pilotes sont morts, et ne sont pas pris en compte pour savoir quelles zones doivent être blindées, s'applique parfaitement aux ondes : parce qu'elles sont tout aussi invisibles que les avions non revenus du combat, il est facile de tirer des conclusions erronées à leur sujet.

Lors de votre intervention du 18 juillet dernier, vous avez refusé une démonstration que je vous ai publiquement proposée, ce qui m'a conduite à conclure que vous êtes un « faux scientifique ».

En effet, selon Claude Bernard, « La mesure est la base de la science ». C'est pourquoi je me suis équipée d'instruments de mesure des champs électromagnétiques il y a une quinzaine d'années afin de valider mes investigations. Je constate que dans votre vidéo publiée, vous avez coupé au montage ces mesures, qui sont la base de mes démonstrations.

Je ne peux que vous suggérer d'acheter, vous aussi, des instruments de mesure si vous voulez être crédible sur le sujet, et de prendre connaissance des résultats publiés de mes enquêtes avant d'en élaborer une critique qui, compte tenu de votre intelligence, ne pourra qu'être constructive.

Cela vous permettrait d'arrêter d'induire nos concitoyens en erreur puisque vous semblez avoir de nombreux disciples, anonymes pour la plupart, qui apprécient vos admirables mises en scènes. J'ai pu constater lors de votre intervention du 18 juillet que vous avez une bonne maîtrise des techniques de manipulation et que vous savez influencer votre auditoire.

Je ne refuse pas un débat loyal ayant pour but de faire avancer la réflexion des uns et des autres. A contrario, votre vidéo tronquant au montage certains de nos échanges, introduite par des considérations totalement hors sujet et qui se conclut par votre grille de lecture personnelle imposée au spectateur, est déloyale.

Tout comme est déloyale votre publication en ligne sans m'avertir.

La participation d'Alexis Vossier du CNRS d'Odeillo indique que vous n'étiez pas « non préparé » à notre échange, puisque j'avais déjà évoqué ces sujets avec lui le 13 juillet.

Comptant sur votre diligence pour le retrait de la vidéo, en vertu du respect de la législation sur le droit à l'image (Articles 226-1 et suivants du Code pénal),

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, mes salutations.

Annie Lobé,  
Journaliste scientifique indépendante.

Pour mémoire, mes deux précédents mails :

De: <actu@santepublique-editions.fr <<mailto:actu@santepublique-editions.fr>>>  
Sujet: Fwd: Votre chaîne Youtube  
Date: Fri, 02 Aug 2019 15:10:44 +0100  
A: contact@esprit-critique.org <<mailto:contact@esprit-critique.org>>

Bonjour Thomas Durand,

Avez-vous bien reçu mon mail du 22 juillet ? Je n'ai pas encore reçu votre accusé de réception.  
Je préciser que notre opposition s'étend à tous les supports sans exception : blog, films documentaires, etc...

Dans l'attente de votre réponse,  
Bien sincèrement à vous,  
Annie Lobé

--- Message retransmis ---

De: <actu@santepublique-editions.fr <<mailto:actu@santepublique-editions.fr>>>  
Sujet: Votre chaîne Youtube  
Date: Mon, 22 Jul 2019 14:50:53 +0100  
A: contact@esprit-critique.org <<mailto:contact@esprit-critique.org>>

A l'attention de Thomas Durand, directeur scientifique ASTEC

Bonjour,

En application de la législation sur le droit à l'image\*, je me permets de vous rappeler les faits suivants :

- le vendredi 19 juillet de 17h à 18h15, pendant une conférence sur le salon Biozen à Font-Romeu, vous avez filmé sans mon autorisation préalable une conférence dont j'étais l'oratrice principale. Je ne me suis pas aperçue que vous filmiez, je ne l'ai appris que le lendemain, lorsque vous êtes venu sur le stand que je tenais sur ce salon.

- le samedi 20 juillet, vous avez filmé sur ce stand une séance de démonstration des ondes émises par votre téléphone portable et celui de M. Alexis Vossier, (CNRS Promes, Odeillo), puis vous m'avez posé des questions, auxquelles j'ai répondu en vous précisant que je ne voulais pas que mon visage ni ma silhouette, même floutés, soient diffusés.

Par le présent mail je réitère mon opposition à ce que vous diffusiez les images filmées vendredi 19 juillet et samedi 20 juillet 2019, sur lesquelles j'apparais. Madame Corinne FRARESSO, membre du collectif Stop Linky Cerdagne Capcir Haut-Conflent, arrivée pendant la conférence, vous fait part également par le présent mail de son opposition à la transmission et à la diffusion de son image.

Pour ce qui me concerne, vous pouvez éventuellement diffuser les fichiers sonores correspondants, avec un montage présentant les objets que vous avez filmés (instruments de mesure, téléphones, publications) et mes mains qui les manipulent, mais c'est tout.

Par ailleurs, je vous précise que tout mon travail est axé sur la PROTECTION de la jeunesse et de l'enfance, sur laquelle je ne suis pas la seule à observer des modifications de comportement, difficultés d'apprentissage et de mémorisation directement imputables à une surexposition aux écrans, en parfait accord avec des médecins, des scientifiques et des professionnels de la santé de l'enfant tels que le Dr Anne-Lise Ducanda, Sabine Duflo et Michel Desmurget dont j'ai présenté les publications devant votre caméra. Ces professionnels s'appuient sur des faits observés et des arguments scientifiques différents des miens. Les propos que j'ai pu tenir sur « les jeunes » pouvant être perçus comme négatifs ne reflètent pas ma pensée et je les retire.

Je vous remercie de bien vouloir me confirmer par retour de mail la bonne réception du présent mail et le plein respect du droit à l'image ainsi exercé.

Bien sincèrement à vous,  
Annie Lobé  
Corinne FRARESSO

\*Articles : 226-1 à 226-7 du Code pénal  
Zone contenant les pièces jointes  
Prévisualiser la vidéo YouTube Le danger des ondes électromagnétiques (Une conversation difficile)  
Le danger des ondes électromagnétiques (Une conversation difficile)  
<https://www.youtube.com/watch?v=VqLiKZ5oUu8&authuser=0>

---

L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.

<https://www.avast.com/antivirus>